



20
24

RAPPORT
D'ACTIVITÉ



“ L’accompagnement de ma fille, Delphine, au Poujal, est passé par de l’alternat. Cette solution, c’était vraiment presque luxueux pour tout le monde : pour la famille, pour Delphine, qui avait à la fois sa famille au domicile et sa famille au Poujal. Quand elle revenait au Poujal, elle était ravie de retrouver l’équipe. ”

André Schilte
Père de Delphine
Président de Cesap de 2000 à 2022
Président d’honneur de Cesap

SOMMAIRE

4	Editorial
6	Présentation de l’association
9	Présentation des personnes accompagnées
13	Les pôles territoriaux
26	Équipes Relais Handicaps Rares
28	Cesap Formation
32	Les innovations
42	Ressources humaines
43	Immobilier
44	Gestion administrative et financière
46	Gouvernance et organisation
50	Partenariats et coopérations
51	Glossaire



EDITORIAL

Transformation de l'offre....

« Cette injonction, qui devient l'Alpha et l'Omega des politiques publiques, monte en puissance et a beaucoup mobilisé les équipes de Cesap en 2024, offrant des occasions de développement.

En termes de solutions d'accompagnement et d'offres de services, ce sont 149 nouvelles places qui ont été autorisées dans 7 départements franciliens, dans le cadre de l'AMI Inclus'IF, à installer avant fin 2025. La moitié de ces nouvelles solutions a un agrément plus large que le polyhandicap, qui reste tout de même majoritaire. Cesap compte désormais près de 40 établissements, services et dispositifs, qui accompagnent près de 2 500 personnes.

Ce nombre constitue une performance à souligner dans un secteur où les besoins sont criants, mais où le délai pour y répondre est malheureusement encore trop long, du fait des difficultés de recrutement et des exigences de l'immobilier...

Nous avons poursuivi nos efforts dans le sens de nos 4 priorités :

- L'accompagnement, avec un effort sur l'accompagnement de l'enfant et de sa famille, la garantie d'un parcours sans ruptures et l'avancée de la scolarisation, avec l'ouverture de 4 nouvelles UEEP : unités d'enseignement externalisé pour enfants polyhandicapés ;

- L'expertise, avec le concours de tout le secteur du polyhandicap, via des études et recherches, via la formation par Cesap Formation, dont les journées médicales à Brest, en octobre, furent particulièrement denses et instructives...

- L'efficacité, qui est une obligation permanente et qui augmente grâce à la progression des évaluations et de la culture de la démarche qualité et RSE, à nos campagnes « bientraitance » et au traitement des événements indésirables, soutenues par l'adoption d'une charte éthique et le développement très innovant de l'écosystème CAA...

- Le rayonnement, avec l'expérimentation, l'innovation et l'inscription dans le partenariat auprès des collectivités territoriales, de la CNSA et des ARS, du secteur médical, ainsi que des autres associations du secteur médico-social, auxquels nous tenons tout particulièrement, car cela permet une réflexion collective sur les parcours de vie et de soins des bénéficiaires et des aidants...

Les quelque 1 600 professionnels de Cesap ont enfin tous perçu le Ségur, après deux ans d'efforts de négociation, tandis que les indicateurs du secteur restent ternes et que certains territoires peinent à stabiliser leurs équipes et à recruter.

L'écriture de ce rapport d'activité intervient au lendemain d'une belle journée de célébration pour notre association. Ce sont en effet six décennies d'engagement au service des personnes en situation de plus grande vulnérabilité, qui constituent l'ADN de Cesap et qui rassemblent, dans une alliance indispensable et bienveillante, familles, aidants, professionnels et personnes concernées. Le contexte évolue, l'écosystème change, mais Cesap garde son cap.

Sylvie Gay-Bellile, Directrice Générale
Florence Lianos, Présidente de Cesap

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

ÉTABLISSEMENTS, SERVICES, ÉQUIPES ET DISPOSITIFS

PÔLES	ÉTABLISSEMENTS/ DISPOSITIFS	EEAP	SES- SAD	PCPE	UEEP	CAFS	PCO / PDAP	CAMSP	MAS / EAM / plate- forme MAS	DIP/ DAME	Équipe Mobile
OUEST EN SEINE	LES CERISIERS	x	x	x	x						
	LES HEURES CLAIRES	x				x					
	SESSAD GRAINE D'ÉTOILE		x								
	PCO 92 / PDAP SUD 92						x				
	CAMSP BOULOGNE- BILLANCOURT							x			
	CAMSP CHATILLON							x			
	CAMSP CHATENAY- MALABRY							x			
GRAND PARIS NORD	LA CORNILLE	x	x								
	LE CAP VERT	x	x								
	DIP PAVILLONS SOUS BOIS									x	
	SESSAD LES FEUILLANTINES		x								
GRAND PARIS SUD	MAS LA CORNILLE								x		x
	L'ORMAILLE	x		x	x						x
	SESSAD LES PETITS EXPLORATEURS		x								
	LE CARROUSEL		x			x					
	LE POUJAL	x	x		x						
INDRE-ET- LOIRE	CHÂTEAU DE LAUNAY		x		x				x	x	
SEINE-ET- MARNE	MAS LA CLÉ DES CHAMPS								x		
	LA LOUPIÈRE	x	x		xx						
OISE	EME LA CLAIRE MONTAGNE	x									
	EXTERNAT LES SABLES	x									
	EXTERNAT LE MOULIN SAINT BLAISE	x									
	SESSAD LES COLIBRIS		x								
	MAS SAINT ROMAN								x		
	MAS LA CLAIRE MONTAGNE								x		
	DASMO 60										x
	ERHR IDF										x

HISTOIRE DE CESAP

PREMIERS PAS DE CESAP

1965 : Création de l'association
et du centre de formation

1965
-1969

1967-1968 : 1^{ère} création de services d'aide à domicile,
de placements familiaux spécialisés (CAFS)

1969 : Première publication attestée
du terme « Polyhandicap »

ÉTABLISSEMENTS & SERVICES / RECHERCHE SUR LE POLYHANDICAP

1980 : Ouverture de la 1^{ère} MAS (60)

1987 : Les services d'aide à domicile deviennent des SESSAD

1998 : Ouverture du Centre d'action médico-sociale précoce

2000-2010 : Ouverture d'externats

2006 : Création du Conseil des études, recherches
et évaluation

1980
-2010

DISPOSITIFS INNOVANTS ET PLAIDOYER

2014 : Ouverture Équipe Relais Handicaps
Rares Île-de-France

2017 : Définition française du Polyhandicap

2018 : Ouverture du 1^{er} PCPE (92)
+ Création du DASMO (60)

2019 : Plateforme Diagnostic Autisme (92)

2010
-2020

INCLUSION ET MODERNISATION

Construction **d'une nouvelle MAS** (37) pour améliorer
le cadre de vie et de travail

Ouverture **d'une PCO** (92) et **d'un dispositif TSA enfants** (93)

Ouverture de **6 Unités d'enseignement externalisées** pour
enfants polyhandicapés

ESMS numérique

Déploiement de la CAA (Communication Alternative et Augmentée)

DEPUIS
2020

RETROSPECTIVE



Janvier 2024

Dépôt AMI Inclus'if 2030
transition de l'offre



Février 2024

Le siège associatif et
Cesap Formation
réintègrent après travaux
le 62 rue de la glacière



Mars 2024

1^{ers} rapports d'évaluation
HAS chez Cesap



Avril 2024

7 Appels à projet
obtenus



Mai 2024

Début de la certification
CAA



Juin 2024

Lancement du nouveau
site internet



Juillet 2024

Inauguration des nouveaux
locaux du CAMSP PCO PDAP
à Boulogne Billancourt



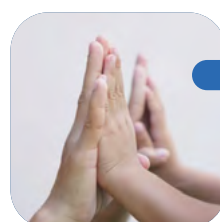
Aout 2024

Partenariat culturel du
SESSAD des Feuillantines
avec l'association
la Source Garouste



Septembre 2024

Ouverture du SESSAD
au Poujal 94



Octobre 2024

Création du Dispositif
d'Intervention Précoce
TSA dans le 93



Novembre 2024

Un logo pour amorcer
la célébration des 60 ans
de Cesap



Décembre 2024

Accord pour la reprise de
l'EAM « La Maison en plus »
à Vaucresson

PRÉSENTATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES



LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Cesap accompagne **2 100 personnes** (effectif au 31/12/2024)
sans compter les **314 situations** suivies par l'ERHR, à tous les
âges de la vie, porteuses d'une atteinte neurologique dont la
séméiologie et la sévérité varient selon le type d'établissement.

C'est une augmentation d'environ **8%** par rapport à 2023
résulte non seulement de l'extension de plusieurs établissements
(Appel à Manifestation d'Intérêt dans le cadre du plan Inclus'IF 2030) mais aussi du déploiement
de nouveaux services, tels que le Dispositif d'Intervention Précoce (DIP), les Equipes Mobiles Adultes
(de la Cornille et de l'Ormaille), le SESSAD du Poujal...

La moitié des nouvelles places autorisées et la totalité des dispositifs ou plateformes ouverts ces
dernières années ont un agrément plus large ou différent du polyhandicap.

Malgré cela, l'activité de Cesap reste centrée sur cette problématique puisque la proportion des
personnes dans cette situation est stable d'une année sur l'autre et représente :



60%

des **412 enfants/
adolescents/jeunes adultes**
(350 en 2023) âgés de 4
mois à 21 ans (soit 6,7 ans en
moyenne) sont suivis par les
10 SESSAD



70%

des **485 enfants/
adolescents/jeunes adultes**
(473 en 2023) accueillis dans
les 11 EEAP, sont âgés de 4 à 27
ans (13 ans en moyenne)



73%

des **304 résidents**
(292 en 2023) accueillis dans
les 5 MAS, sont âgés de 19 à
76 ans (38 ans en moyenne).
Un DASMO dans l'Oise et 2
équipes mobiles adultes
accompagnent 38 adultes à
domicile.



Dans ces différents établissements, les personnes accueillies non polyhandicapées sont porteuses pour la plupart, de troubles du spectre autistique avec déficience intellectuelle sévère.

Le dysfonctionnement cérébral précoce et sévère des personnes en situation de polyhandicap est responsable de perturbations à expressions multiples dominées par :

1/5 de complications nutritionnelles et digestives nécessitant une gastrostomie dans **24%** des situations au sein des SESSAD, **23%** au sein des EEAP et **13%** dans le secteur adulte. (Chiffre stable par rapport à 2023)

1/5 d'épilepsies non stabilisées (crises convulsives plurimensuelles voire pluriquotidiennes) dans **27%** des situations au sein des SESSAD, **20%** en EEAP et **15%** dans le secteur adulte. (Chiffre stable par rapport à 2023)

Des troubles orthopédiques (rétractions invalidantes, luxation de hanche, scoliose...) d'origine neurologique qui apparaissent progressivement et qui s'aggravent à l'adolescence, dans **26%** des situations au sein des SESSAD, **45%** au sein des EEAP et **26%** en MAS. À ces chiffres s'ajoute **6%** d'intervention chirurgicale chez l'enfant et l'adolescent.

1/4 de troubles sévères du comportement (troubles autistiques, grande agitation psychomotrice, trouble psychotique cf. DSM V et CIM10) dans **21%** des situations en SESSAD, **37%** en EEAP et **24%** en MAS. Cette proportion est stable entre 2023 et 2024 en SESSAD, baisse dans les EEAP tout en restant non négligeable et se majore discrètement dans le secteur adulte.

Des complications respiratoires marquées principalement par un encombrement bronchique chronique nécessitant aspirations et séances de désobstruction régulières dans **22%** des situations en SESSAD, **15%** en EEAP et **14%** dans le secteur adulte. La proportion de VNI (74 dans l'ensemble de Cesap) est relativement stable : **5%** des situations en SESSAD, **3%** en EEAP et **2%** en MAS. Par ailleurs seuls **6** (5 en 2023) usagers sont porteurs d'une trachéotomie dont 5 à domicile.

Des troubles du sommeil nécessitant un traitement (mélatonine dans la plupart des cas) dans **18%** des situations en SESSAD **33%** en EEAP et **18%** en MAS.

Des douleurs chroniques avec des traitements antalgiques au long cours chez environ **12%** des personnes en SESSAD, **17%** en EEAP et **10%** en MAS. Ces chiffres sont en augmentation par rapport à ceux de 2023.

Ces complications souvent évolutives peuvent s'additionner et conduire à des états de grande vulnérabilité. Dans le cadre de soins de fin de vie, **67** projets de limitation de soins ont été réalisés en 2024 contre 56 en 2023 et 44 en 2024, et plusieurs établissements ont bénéficié du soutien d'équipes de soins palliatifs pour **15** situations en SESSAD, **8** en EEAP et **3** en MAS. Par ailleurs, des services d'hospitalisation à domicile sont intervenus au moins **3** fois en MAS, **3** fois en SESSAD, et **1** fois en EEAP.

En 2024, **31** décès sont à déplorer chez Cesap répartis de la façon suivantes **14** (3%) en SESSAD, **7** en EEAP (1%), et **10** (3%) en MAS. Ces chiffres sont stables d'une année sur l'autre. Par ailleurs, **28** téléconsultations ont été réalisées dans l'ensemble de Cesap : **21** en EEAP et **7** en MAS.

Par ailleurs, l'activité de Cesap se tourne aussi vers les enfants plus jeunes grâce aux structures suivantes :



1 Le CAMSP qui accueille sur ses 3 sites, **533** enfants au 31 décembre 2024 dont :

- 156 enfants en contact ponctuel (surveillance, prévention...), 71 en bilan pluridisciplinaire et 305 en suivi thérapeutique.
- Un peu moins de la moitié (47%) ont entre 4 et 5 ans. 11% plus de 6 ans (en baisse par rapport à 2023) et 12% moins de 2 ans.
- Le profil de ceux bénéficiant d'un suivi thérapeutique, est dominé par les troubles du neurodéveloppement TND non spécifié (18,3%), les troubles du développement moteur (14,43%), les déficiences intellectuelles DI qui appartiennent au TND (6,56%) et les troubles du développement du langage ou de la parole (6,23%).



2 La Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) dont l'activité a débuté en novembre 2023 afin d'organiser, soutenir et accompagner les enfants porteurs de TND et qui a validé en 2024, **317** forfaits d'intervention précoce (FIP) pour des enfants adressés à 3 ans et 11 mois (âge médian).

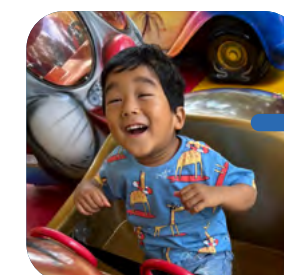


3 La Plateforme de Diagnostic Autisme de Proximité (PDAP) qui a réalisé en 2024, **72** bilans permettant de confirmer 53 diagnostics de TSA et d'en récuser 19,

chez des enfants âgés de moins de 10 ans et dont l'âge au premier rendez-vous se répartit de la façon suivante : 7% ont moins de 3 ans, 27% entre 3 à 4 ans, 30% entre 4 et 5 ans, 20% entre 5 et 6 ans et 16% entre 6 et 7 ans.



4 Le dispositif d'intervention précoce (DIP) qui, en Seine-Saint-Denis, suit depuis novembre 2024, 6 enfants porteurs d'un TSA, âgés de 2 à 5 ans (3 ans en moyenne).



5 Le jardin d'enfants spécialisé du Carrousel qui accueille à temps partiel **12** enfants (nombre stable) entre 3 et 10 ans, porteurs d'handicaps variés souvent compliqués de troubles du comportement.



La période de transition enfant/adulte représente un moment de vulnérabilité particulièrement important où les ruptures de parcours sont élevées, surtout dans les situations complexes liées à des comportements perturbateurs et en faveur desquelles interviennent :

Les 2 PCPE (91 et 92) qui accompagnent **78** jeunes (70 en 2023), âgés de 6 à 27 ans (13 ans en moyenne) porteurs pour la plupart d'entre eux d'un TSA sévère.

L'ERHR a été sollicitée pour **314** situations, nécessitant différents niveaux d'intervention, pour des personnes en situation de handicap rare, âgés de 16 à 25 ans, 60% pour des suivis du parcours et 40% pour des informations et conseils répartis sur l'ensemble des départements d'Ile-de-France.

Le profil de ces personnes se répartit de la façon suivante :

25% d'épilepsie sévère,
26% d'affections du métabolisme,
8% d'affections évolutives du système nerveux,
2% de TCL.

Et enfin, les 2 CAFS (des Heures Claires et du Carrousel) accueillent **35** enfants, âgés de 2 à 16 ans (9 ans en moyenne), avec une double vulnérabilité. Ils sont porteurs d'un handicap varié (8 d'un polyhandicap et 12 d'un TSA /DI) et placés par l'ASE (38 en 2024).



LES PÔLES



PÔLE OUEST-EN-SEINE

Directrice : Sylviane Rollo

ACCOMPAGNER / INNOVER

Le pôle a déposé trois projets dans le cadre des AMI et les trois ont été validés par l'ARS avec des extensions pour trois structures existantes :

➡ Une extension de 20 places pour des adolescents polyhandicapés sur le secteur Nord du 92. Après avoir longuement cherché des locaux à aménager, c'est dans le prolongement des locaux du SESSAD que cette extension va s'installer. Les équipes participent activement à ce projet d'aménagement et 3 adolescents ont rejoint un espace d'accueil provisoire à Nanterre.

➡ Une extension de 27 places pour le SESSAD 92 avec conjointement extension de 27 places portées par trois autres organismes gestionnaires. Des réunions de concertation avec l'ARS, les OG, la MDPH ont permis de revoir la carte des besoins territoriaux et d'envisager le futur avec ce diagnostic partagé.

➡ Une extension de 20 places pour le SESSAD Graine d'Etoile dans les Yvelines pour des enfants porteurs de handicap moteur et pluri handicap sur le bassin Versailles /St Quentin en priorité. L'équipe a travaillé également à l'élaboration des plans des futurs locaux du SESSAD (ceux actuels devenus trop étroit arrivent à échéance de bail en septembre 2025).

INNOVER

Le 6 janvier 2024, les Cerisiers ouvrent la première UEEP du département sur la commune de Rueil-Malmaison.

ACCOMPAGNER

La PCO prend son envol après son ouverture en novembre 2023 et déjà une liste d'attente est créée.

Cette année 2024 a posé les jalons de la reprise effective au 1^{er} janvier 2025 de l'EAM La Maison en Plus située à Vaucresson : un beau challenge.

FORMER

Au quotidien, sur le terrain, toutes les équipes œuvrent avec leurs directions à un accompagnement de qualité en utilisant tous les outils et toutes les formations mis à disposition : CAA, inclusion dans la cité et connaissance des publics.



FOCUS RESSOURCES HUMAINES

Sur le plan des ressources humaines des équipes de cadres et des directions du pôle, deux directrices sont parties à la retraite et leurs successeurs sont arrivés pour poursuivre les projets engagés.

Deux nouveaux chefs de service et quatre médecins ont rejoint les équipes ainsi qu'une assistante de direction du pôle.

Le recrutement du responsable qualité en mutualisation avec le pôle Indre-et-Loire a permis d'engager le travail d'autoévaluation pour les Yvelines.



PÔLE GRAND-PARIS-NORD

ACCOMPAGNER / INNOVER

L'année 2024 marque une nouvelle étape pour le Pôle Grand Paris Nord de Cesap, inscrit dans d'importantes perspectives d'évolutions pour les trois sites (Paris, Seine-Saint-Denis et Val-d'Oise).

L'ensemble des professionnels du Pôle a poursuivi la démarche conjointe de réécriture des projets d'établissements. Cette démarche intègre :

- ➔ Le projet de regroupement des établissements de La Colline et du Cap Vert, dans de nouveaux locaux Porte de Clignancourt.
- ➔ Le passage progressif en Plateforme de service, s'inscrivant dans la démarche de transformation de l'offre conduite par l'ARS d'Ile-de-France.
- ➔ Le développement d'une offre complémentaire : places d'internat (répit, accueil temporaire et séquentiel), places pour des jeunes adultes (travail sur la transition entre l'enfance et l'âge adulte), élargissement de l'amplitude des journées d'ouverture (passage à 365 jours par an pour une partie des places autorisées), ouverture de places de service renforcé polyhandicap, ouverture de places de service pour de très jeunes enfants autistes.

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) de l'EEAP Le Poujal a été reconduit suite à de nouvelles élections le 15/03/2024.

INNOVER

Le déménagement du Cap Vert et de La Colline est désormais repoussé au premier trimestre 2026. Il a rencontré les habituels retards administratifs de tout projet de rénovation. Les entreprises de bâtiment ont été impactées dans leur disponibilité cette année en bordure de Paris, par les Jeux Olympiques.



ACCOMPAGNER

Le pôle a bénéficié en 2024, de créations de places via l'AMI Inclus'IF 2030, dans deux territoires :

- ➔ Celui du Val-d'Oise, avec une extension de 13 places de SESSAD renforcé, pour offrir des temps en accueil de jour partiel, attribué au service « Les Feuillantines »
- ➔ Celui de la Seine-Saint-Denis, avec la création d'un dispositif d'intervention précoce à domicile pour jeunes enfants (0-6 ans) en situation de TSA, dans les locaux de Pavillons-sous-Bois.

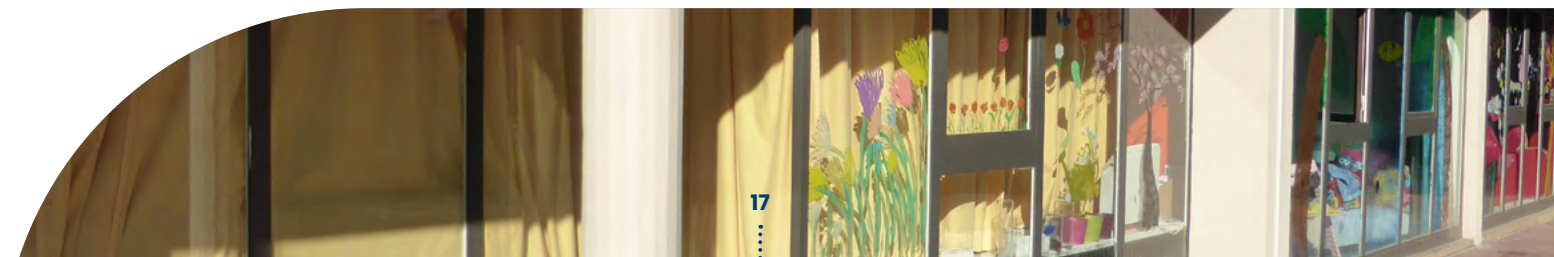
FOCUS RESSOURCES HUMAINES

Le pôle a aussi poursuivi la mise à niveau de son parc informatique, l'équipement des professionnels en mobilité (SESSAD) avec le projet d'acquisition de véhicules de service, ainsi que toute une série d'actions résolument tournées vers la Qualité de Vie au Travail (équipements, matériel, groupes de travail, réflexion sur l'organisation des GAPP dans chacun des sites, focus sur les RPS dans le cadre de la mise à jour des DUERP, relance de la démarche QVT avec formation d'un acteur VSME etc...).

Porté par ces évolutions, le pôle a tenu la plupart de ses objectifs en 2024, en dépit d'un turnover sur les postes de cadres de direction, des difficultés de recrutement et de fidélisation. En effet, de façon générale, les difficultés de recrutement dans les équipes restent massives (attractivité et fidélisation) tout particulièrement pour les postes paramédicaux, avec un recours à l'intérim systématique pour les postes d'IDE, ce qui pèse dans les équipes pour l'accompagnement d'enfants et adolescents extrêmement vulnérables, et ce qui pèse sur le budget des établissements.

INNOVER / FORMER

Parmi les actions remarquables de 2024, il faut aussi citer la contribution du pôle Grand Paris Nord au développement du projet associatif de CAA, sur les trois sites du Pôle, puisque 3 salariés inscrits à la certification en CAA ont obtenu la validation de leur formation et qu'une grande majorité des salariés ont été formés à la CAA.





INNOVER

L'évolution du projet architectural de l'établissement : le contexte inflationniste associé à des difficultés d'obtention de permis de construire à fait basculer les intérêts associatifs de la rénovation des bâtiments existants à une construction hors site. Cette évolution nous permet d'envisager une amélioration de l'architecture au service de l'accompagnement.

PÔLE GRAND-PARIS-SUD

Directrice : Evelyne Fikuart

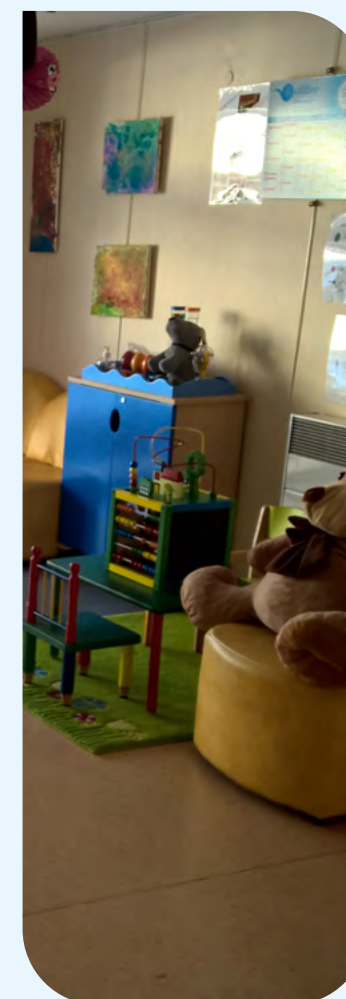
FOCUS RESSOURCES HUMAINES

Le Pôle Grand Paris Sud a connu quelques changements d'acteurs clés :

- ➡ Depuis le 12 novembre 2024, une nouvelle Directrice de Pôle a pris ses fonctions.
- ➡ Le remplacement de la Direction de la Mas La Cornille a pris un an. Le recrutement sera effectif en avril 2025.
- ➡ Le poste de Responsable Administratif et Financier reste vacant.

INNOVER / ACCOMPAGNER

En 2024, l'établissement Le Poujal de Thiais a fêté ses 50 ans avec les enfants, les professionnels et les familles. Le Poujal s'est engagé dans la réflexion sur la transformation de l'offre de service pilotée par l'Etat. Un tout nouveau service a vu le jour, avec 33 places de SESSAD, venant compléter les modalités déjà préexistantes d'accompagnement. Pour avoir les clefs de la transformation des pratiques, une équipe projet "plateforme polyhandicap" a été constituée dans la perspective d'améliorer la fluidité du parcours des enfants et adolescents accueillis. L'établissement a amorcé la préparation de son autoévaluation de la qualité en vue de l'évaluation programmée pour fin mai 2025. Le conseil de vie social de l'EEAP Le Poujal a été reconduit suite à de nouvelles élections le 15/03/2024.



ACCOMPAGNER

L'établissement MAS la Cornille à Thiais a engagé de gros travaux d'extension, qui prennent du retard et doivent se terminer fin 2027. En effet, la MAS a obtenu la création d'une Unité renforcée TSA et la création d'une EMA ainsi qu'une extension de l'accueil de jour. Depuis octobre 2024 et jusqu'à l'ouverture de l'UR TSA fin 2026-début 2027), l'EMA a pour objectifs d'accompagner 10 résidents et a engagé un processus d'accompagnement hors les murs de deux futurs résidents de l'UR TSA.

L'établissement l'Ormaille de Bures-sur-Yvette a passé son évaluation de la qualité les 11 et 12 juin 2024. Très satisfaisants, les résultats sont de 3,82 en moyenne sur 4. Le SESSAD Les Petits Explorateurs d'Evry-Courcouronnes a lui aussi passé son évaluation HAS, les 13 et 14 juin 2024. Les résultats sont globalement très satisfaisants, avec 3,82 en moyenne sur 4. Les plans d'action qui en découlent viennent renforcer la réflexion sur les leviers d'amélioration possibles et sur le travail d'écriture des projets d'établissement 2025/2029. Le SESSAD a atteint un taux d'activité de 97,7 %.

FORMER

Le CAFS, le Carrousel de Saint-Maurice a accentué le renforcement du travail avec les assistantes familiales : formations intra, présence systématique en réunions de synthèses et en accompagnement individualisé dans le service.

PÔLE INDRE-ET-LOIRE

Directeur : Stéphane Renou

ACCOMPAGNER

L'année 2024 a été marquée par des avancées significatives pour le pôle Indre-et-Loire avec le déploiement effectif des nouveaux fonctionnements imaginés dans le cadre de la restructuration. Les derniers déménagements, réalisés en début d'année 2024, ont permis d'installer ces nouveaux processus et d'adopter de nouvelles pratiques tout au long de l'année.

Enfin, le pôle a pris des actions fortes pour dynamiser l'activité, tout en conservant le primat de la personne accompagnée au cœur des préoccupations. Les nouvelles dynamiques initiées en début d'année 2024 commencent à porter leurs fruits avec une orientation affirmée vers la transformation de l'offre.

ACCOMPAGNER / INNOVER

Cette année a également été celle du rayonnement, avec un travail de partenariat renforcé avec les structures du département, notamment les maisons d'accueil spécialisées. Ce partenariat vise à orienter les personnes accueillies au titre de l'amendement Creton : un enjeu crucial pour notre établissement pour enfants.

Nous avons mis en œuvre des accueils supplémentaires au sein des unités de l'EEAP.

De nombreuses familles ont été rencontrées, augmentant la file active pour la première fois depuis de nombreuses années. Cela a permis une plus grande souplesse dans le remplacement des absences, qui ont été moins importantes que les années précédentes.

2024 a également vu la concrétisation d'un projet fort : l'externalisation d'une unité d'enseignement au sein de l'école de Reugny.

Le SESSAD a été pleinement opérationnel en fin d'année, avec des objectifs d'accompagnement réalisés et un service apprécié par les familles.

FORMER

Parallèlement, le développement de la communication alternative et améliorée (CAA) se poursuit au sein du pôle. L'investissement dans du matériel adapté et la formation de deux professionnelles en vue d'une certification sont des leviers importants pour favoriser l'expression et l'autodétermination des personnes accueillies.

En outre le site du Château de Launay a développé ses capacités technique, grâce à l'installation de la fibre puis l'installation du Wifi en cours d'année ce qui facilite les accès aux différents supports.



ACCOMPAGNER

La préparation à l'évaluation de la Haute Autorité de Santé (HAS) qui a eu lieu en décembre 2024 a également été une priorité.

Une période d'autoévaluation a été mise en place, permettant de réviser l'ensemble des processus qualité et de questionner nos pratiques pour s'assurer de leur adéquation.

En somme, le déploiement du pôle est finalisé et les données de cette année témoignent d'une dynamique positive et d'un engagement fort envers l'amélioration continue des services offerts aux personnes accueillies et à leurs familles.

FOCUS RESSOURCES HUMAINES

L'arrivée d'un médecin pédopsychiatre en fin d'année 2023 a renforcé l'équipe médicale, tandis que le recrutement d'une seconde psychologue, d'un responsable d'entretien et d'une responsable qualité a permis d'étoffer l'équipe d'encadrement.

Ces nouveaux membres joueront un rôle clé dans l'amélioration de la qualité des soins et de l'accompagnement que nous offrons.

L'équipe travaille à stabiliser l'encadrement de proximité, composées d'Accompagnantes Educatives et Sociales (AES), d'Aides Médico-Psychologiques (AMP) et d'Aides-Soignants (AS), malgré le turnover qui persiste.

L'objectif reste de disposer d'une équipe solide et diversifiée, capable de répondre aux besoins spécifiques des personnes polyhandicapées et de leurs familles.



PÔLE OISE

Directeur : Serge Lachaise

ACCOMPAGNER

L'année 2024 a été marquée par les évaluations qui démontrent la bonne tenue des établissements, en lien avec la politique d'amélioration continue de la qualité, impulsée au sein du pôle et animée par le responsable qualité.

Enfin, le pôle a pris des actions fortes pour dynamiser l'activité, tout en conservant le primat de la personne accompagnée au cœur des préoccupations. Les nouvelles dynamiques initiées en début d'année 2024 commencent à porter leurs fruits avec une orientation affirmée vers la transformation de l'offre.



FOCUS RESSOURCES HUMAINES

L'Oise a subi d'importants mouvements du personnel. Si la toute nouvelle équipe de direction est stable et constituée, s'appropriant progressivement l'entièreté des nombreuses missions et actions à entreprendre, l'équipe de cadres intermédiaires n'est toujours pas pleinement constituée et les ajustements sont constants afin de garantir une proximité auprès des équipes. Les tensions au niveau des ressources humaines sont aujourd'hui une préoccupation de tous les instants. Ce challenge est relevé par le nouveau Responsable des Ressources Humaines. Au sein d'une crise des métiers du médico-social allée à une profonde modification des relations au monde du travail, les démarches sont à la fois ambitieuses et cruciales.



FORMER

La rigueur et le professionnalisme des acteurs de premier plan, ainsi que les investissements aux longs cours de l'association (formations, études, structurations des valeurs...) permettent de garantir un accompagnement quotidien de très bonne qualité et cela, tant au niveau de la santé et du soin, que de l'éducatif, du pédagogique et du thérapeutique.

INNOVER

Préfigurant le cahier des charges national, les Hauts-de-France ont lancé un appel à projet, que Cesap a remporté dans l'Oise, pour un poste dédié de référent CAA de territoire. Il s'agit de promouvoir et déployer la CAA dans tous les ESMS, tel que demandé par la CNH d'avril 2023 à l'Elysée. Ce chantier sur lequel Cesap s'est massivement investi, ce qui en fait aujourd'hui, la seule association disposant d'un tel environnement et d'une telle équipe qualifiée.

PÔLE SEINE-ET-MARNE

Directrice : Laurence Moureaux

L'année 2024 a été riche en évolutions et en innovations pour le Pôle Seine-et-Marne. Plusieurs projets ont été menés à bien, afin d'améliorer l'accompagnement des personnes accompagnées, renforcer la formation des équipes et moderniser les outils de travail.



ACCOMPAGNER

Dans une démarche d'accompagnement qui se veut toujours plus complète et adaptée aux besoins des usagers, plusieurs actions majeures ont été entreprises cette année.

L'ouverture de l'Unité d'Enseignement Externalisée en Collège (UEEP) au sein du collège Albert Camus à Meaux, a marqué un tournant important, après trois rentrées scolaires de l'Unité d'Enseignement Externalisée en primaire à l'école du Luxembourg.

L'équipe mobile «Hors les murs» a reçu une autorisation de fonctionner à la MAS, permettant un accompagnement adapté aux besoins des usagers et transformant la clé des champs en plateforme de services coordonnés adultes, pour tous publics. Enfin, les évaluations HAS ont été menées à bien au SESSAD, à l'EEAP et à la MAS, garantissant la conformité et un plan d'actions pour poursuivre l'amélioration continue des services proposés.



FORMER

La formation des professionnels reste une priorité pour le pôle Seine-et-Marne. En 2024, ont été organisées une formation mutualisée sur la déglutition, une formation à l'utilisation des tablettes oculaires, ainsi qu'une formation sur le vieillissement et les soins palliatifs.

Des certifications ont été obtenues par plusieurs salariés : six d'entre eux ont obtenu la certification bientraitance, tandis qu'une éducatrice spécialisée a validé sa certification CAA. En outre, la formation en Langue des Signes Française (LSF) s'est poursuivie tout au long de l'année, afin d'améliorer la communication avec les usagers.

L'intégration des nouveaux collaborateurs a également été facilitée par l'organisation de réunions d'accueil en mai et en novembre, pour mieux appréhender les missions et le fonctionnement au sein du pôle Seine-et-Marne et les valeurs de Cesap.

INNOVER

L'innovation a été au cœur des projets du pôle Seine-et-Marne en 2024, avec une digitalisation accrue des outils de travail. Plusieurs étapes ont été franchies :

- ➡ La mise en place de la dématérialisation des factures à la Loupière et à la Clé des Champs,
- ➡ La bascule vers le logiciel de déclaration et de traitement des événements indésirables,
- ➡ La dématérialisation des éléments de rémunération pour l'établissement du solde de tout compte.

De plus, les salariés de la Loupière ont choisi de dématérialiser leurs tickets restaurant à partir de janvier 2025, allégeant ainsi la charge de travail des services comptables. L'année a également été marquée par des initiatives culturelles et artistiques. Un projet d'écriture et de tournage de saynètes sur les affiches bientraitance a été mené en février, et l'atelier d'écriture de la Loupière a organisé un concours de nouvelles en mars, récompensé par une remise de prix.

Par ailleurs, les installations concernant la mise en place du système de contrôle d'accès à la Loupière ont été lancées en 2024, avec des objectifs multiples :

- ➡ Mettre un terme aux différents systèmes co-existants en vue de circuler dans l'établissement (clés, serrures à code, vigik...)
- ➡ Sécuriser l'établissement en accordant des droits d'accès différents selon les profils de salariés
- ➡ Permettre aux jeunes suffisamment autonomes de gérer les accès à leur chambre...

Enfin, l'acquisition d'un terrain contigu à la Loupière a été finalisée en novembre, pour agrandir et améliorer la zone de parking, facilitant ainsi l'accueil et la sécurité des professionnels et des familles.

L'ERHR

Directrice : Sandrine Carabeux

L'ERHR IDF a un rôle d'expertise sur le territoire et contribue à l'élaboration et à la co-construction de réponses adaptées aux personnes en situation de handicaps rares et ce, en collaboration avec les acteurs de proximité. L'élaboration de ses réponses implique la réalisation d'actions individuelles, collectives et de réseau.

En 2024, l'ERHR Ile-de-France a conduit :

DYNAMIQUE DE RÉSEAU

- ➔ Diagnostic Territorial Partagé (DTP) Déficience Auditive (DA+)
- ➔ Appui au déploiement de la Fonction Appui Ressources en IDF
- ➔ Concertations avec les 8 MDPH
- ➔ Soutien aux situations individuelles auprès des partenaires
- ➔ Journée annuelle régionale Handicaps Rares



DÉVELOPPEMENT DE CONNAISSANCE

- ➔ 21 sensibilisations dispensées aux acteurs du territoire
- ➔ Sensibilisations collectives inter-établissements
- ➔ Poursuite des appuis aux pratiques et appuis conseil
- ➔ Rencontres partenaires pour présenter la dynamique territoriale handicaps rares



121
ACTIONS
RÉALISÉES

ÉTUDE ET RECHERCHE

- ➔ Webinaire de restitution de la Recherche Action Coord+ Prader
- ➔ Diffusion des résultats de la recherche
- ➔ Valorisation de l'expertise sur l'axe de l'autodétermination
- ➔ Participation à des instances de recherche



ACTIONS INDIVIDUELLES

- ➔ Formalisation des 5 niveaux d'intervention pour répondre à un maximum de situations
- ➔ 314 sollicitations pour des personnes en situation de handicap rare en 2024
- ➔ 60% des actions concernent le suivi du parcours et 40% l'information et le conseil
- ➔ 16-25 ans : toujours un nombre important de sollicitations lors des transitions





CESAP FORMATION



Directrice : Christine Plivard

Cesap Formation, Documentation, Ressources, développe une offre de formation originale essentielle à la pratique professionnelle, en lien avec les familles. Elle s'appuie et développe avec des partenaires une recherche utile à la qualité de vie des personnes polyhandicapées. C'est également un lieu ressource par ses publications, son centre de documentation. L'activité de Cesap Formation s'appuie sur le label QUALIOPI, renouvelé en septembre 2024.

Jusqu'en 2024, Cesap Formation portait l'animation du dispositif national à destination des aidants de personnes polyhandicapées **Aidforpoly** copiloté avec la Croix-Rouge française et soutenu financièrement par la CNSA.



Les différentes activités de Cesap formations sont :

➔ Des formations sur site sur l'ensemble du **territoire français et en Europe (Suisse, Belgique et Luxembourg)**. En 2024, la mise en place de séances de « supervision » dans les établissements a favorisé la continuité et le suivi des actions de formation. Les formations sur « la douleur de la personne polyhandicapée », « la vie intime affective et sexuelle », « le sens des activités », « le CHESSEP », « la stimulation basale », « les fondamentaux pour accompagner la personne polyhandicapée », « la déglutition » sont les actions les plus demandées. L'accroissement important des demandes de formations sur mesure, coïncide avec une intention des dirigeants d'être au plus près des besoins des professionnels.

➔ **Dans ses locaux à Paris**, des formations inter-établissements, dont certaines en 2024 ont affiché complet (« stimulation basale », « ECP », « Être ergothérapeute »). Les formations « Être kinésithérapeute » et « Être infirmier(e) » ont toujours beaucoup de succès.

➔ **Sous forme de journées d'étude et de journées médicales, en présentiel et à distance.** La journée thématique « La vie relationnelle, intime, affective et sexuelle des personnes polyhandicapées » a remporté un fort succès avec un nouveau format en co-animation. Le

format hybride a permis aux établissements éloignés de la région parisienne d'inscrire un plus grand nombre de professionnels sans les déplacements et les hébergements.

➡ Enfin, Cesap Formation reste attaché à la **formation diplômante des accompagnants éducatifs et sociaux** (AES), centrale dans l'accompagnement des personnes en situation de dépendance.

En 2024, l'équipe de Cesap Formation compte **12 permanents et 111 formateurs occasionnels**. Deux assistants administratifs, une nouvelle chargée de projet Aidforpoly et une assistante administrative en alternance ont rejoint l'équipe pour poursuivre le développement de l'activité. Le recrutement de formateurs reste un enjeu fort pour continuer à répondre aux demandes de formation croissantes.

Dans le cadre du développement des compétences des formateurs, une formation intitulée « *Formation de formateurs(trices) : La spécificité du polyhandicap* » animée par le Dr. Georges Saulus a fait l'objet de 5 journées de travail de février à novembre 2024.

Cette très bonne connaissance du polyhandicap est une marque de qualité toujours plus recherchée à travers la spécificité de l'accompagnement et du soin de ces personnes et l'attention aux fondamentaux imposée par la crise d'attractivité du secteur.

LA FORMATION EN CHIFFRES



73 859
heures / stagiaires



4 108
stagiaires

383 formations sur site,
soit **1185** jours

19 formations individuelles
en inter-établissements
à Paris **75** jours

6
journées d'étude,
médicales,
formations
thématiques

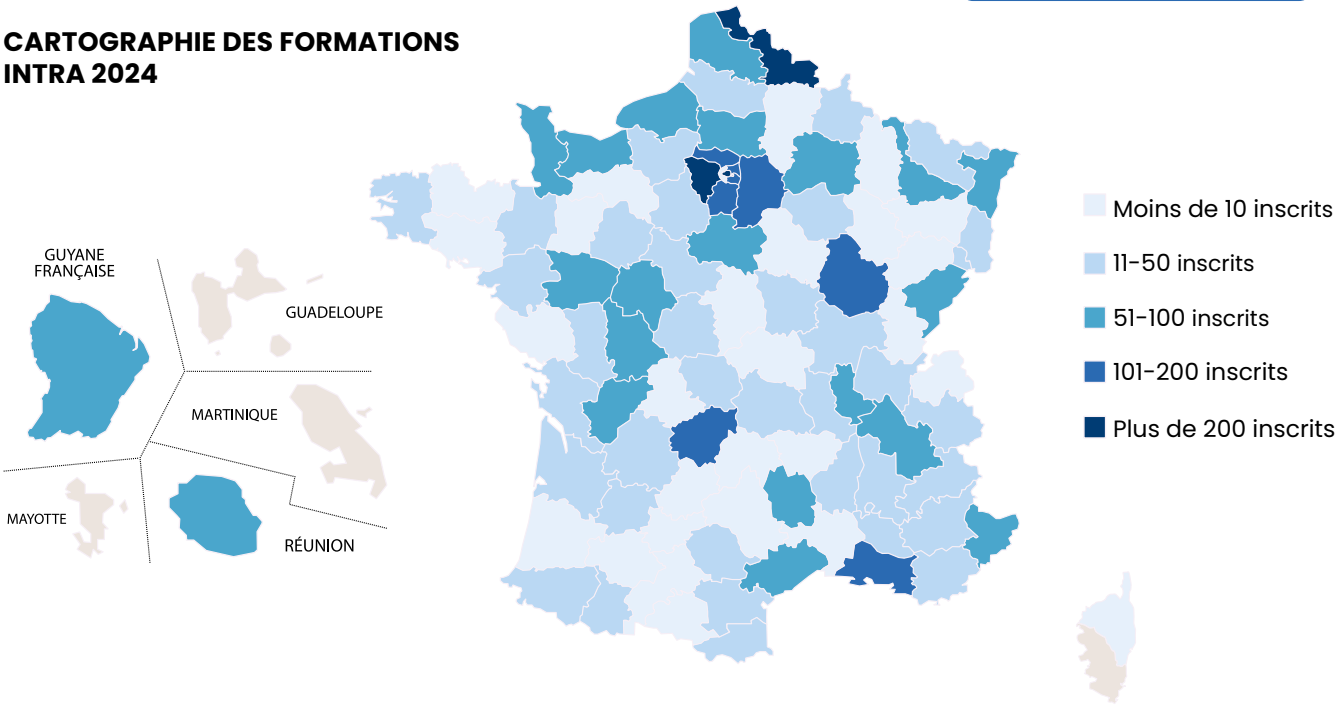
Formation
Accompagnant
Educatif et Social
(AES)
100 %
de réussite

111
formateurs
(+18%)



UNE COUVERTURE NATIONALE

CARTOGRAPHIE DES FORMATIONS INTRA 2024



LES JOURNÉES D'ÉTUDE ET JOURNÉES MÉDICALES



AIDFORPOLY L'ÉMISSION

Aidforpoly donne la parole aux aidants, présents aux côtés d'un proche polyhandicapé et aux professionnels qui les accompagnent. La nouveauté de la convention 2024 réside dans la réalisation de « webinaires » Aidforpoly l'émission, préenregistrées, dont la diffusion se fait en replay sur le site Aidforpoly.org et sur la plateforme YouTube. La première émission, consacrée au thème « Aidants et polyhandicap, vous avez dit complexe ? », a été diffusée le 18 décembre 2024.





LES INNOVATIONS

CAA, QUALITÉ, DSI, CERE

CAA

Depuis fin 2022, toute l'association a bénéficié d'un grand élan de déploiement du projet de CAA, pour que l'environnement associatif soutienne la pratique de la CAA au quotidien, pour permettre aux personnes accompagnées de comprendre et de s'exprimer, pour faire avancer leur droit à s'autodéterminer.

La création d'un écosystème venant renforcer les pratiques de CAA déjà existantes dans chaque établissement, est passée par plusieurs étapes :

- ➔ Une formation de 2 jours, ayant concerné 120 professionnels sur les fondamentaux de la CAA, ses principes et ses bases,
- ➔ La création en décembre 2023 d'un poste dédié de chargée de mission
- ➔ La création et la gestion de la plateforme de prêts de matériel CAA d'Ile-de-France, sur appel à projet de la CNSA, pendant 2 ans, qui a concerné une centaine de familles.
- ➔ La structuration d'instances dédiées à la CAA : un COPIIL et un Comité de Projet impliquant les professionnels qui pratiquent sont nommés « référents CAA ».

L'engagement de Cesap est clair : faire en sorte que chaque personne polyhandicapée puisse accéder à ses droits, s'autodéterminer, et vivre avec dignité. En déployant la CAA, l'association montre que l'inclusion et la reconnaissance des capacités sont possibles, et que **chaque voix compte**.

L'ÉVOLUTION DU PROJET CAA CESAP AU COURS DE L'ANNÉE 2024

FORMATION CERTIFICATION INTERVENANT CAA

16 référents CAA formés chez Cesap entre mai et novembre 2024

DIAGNOSTIC CAA CESAP

- ➔ 8 instances opérationnelles de CAA existent parmi les 36 ESMS
- ➔ 31% des pros pratiquent la CAA quotidiennement dans les ESMS
- ➔ Pas d'évaluation proposée pour réaliser le PIC
- ➔ Manque de formation des professionnels

JOURNÉE DES RÉFÉRENTS CAA

Kit CAA Cesap et grille d'observation de la communication validé par les référents en mars 2024

CAATHÈQUE

Création de l'espace ressource CAA sur tous les ordinateurs de Cesap janvier 2024



Parce que la communication est un droit, Cesap continue d'avancer, avec détermination et passion, pour que chaque personne polyhandicapée puisse dire ce qu'elle veut, quand elle veut, où elle veut, comme elle veut et à qui elle veut !





QUALITÉ

UNE DÉMARCHE QUALITÉ, ENGAGÉE ET EN CONSTANTE ÉVOLUTION

En 2024, la démarche qualité de Cesap s'est imposée comme un pilier stratégique au service de l'amélioration continue des accompagnements. Elle s'inscrit pleinement dans le projet associatif et repose sur cinq axes fondamentaux : le respect des droits des personnes accompagnées, l'accompagnement personnalisé, le pilotage qualité et gestion des risques, la sécurité des accompagnements, la pérennisation de la dynamique d'évaluation.



GOUVERNANCE ET STRUCTURATION

La Direction Générale et le Conseil d'Administration ont réaffirmé leur engagement fort en faveur de la qualité, soutenus par une équipe dédiée : la Responsable Qualité Associatif et les Responsables Qualité de Pôle. Cette politique est intégrée dans les projets d'établissement et appuyée par des ressources humaines et techniques adaptées.

Le système de management de la qualité repose sur une cartographie des processus (management, métier, support), un système documentaire structuré (Wiki, en cours de migration vers AGEVAL), et des outils numériques intégrés (déclarations, audits, plans d'actions, indicateurs, gestion documentaire).

DES DOCUMENTS QUALITÉ ACCESSIBLES ET GUIDANTS

L'ensemble des documents qualité est centralisé et structuré dans un système documentaire accessible à l'encadrement via le Wiki, en cours de migration vers la plateforme AGEVAL. Cette dernière devient le socle numérique du pilotage qualité, avec des modules déployés progressivement dans les établissements.

PARMI LES DOCUMENTS CLÉS, ON RETROUVE :

- ➔ La charte des droits des personnes accompagnées, déclinée en version FALC et en affiche synthétique, est désormais un affichage obligatoire aux côtés du contrat de séjour, du droit à l'image et de la charte de la personne accueillie.
- ➔ Des fiches techniques ont été créées ou révisées sur des thématiques sensibles : gestion des événements indésirables, trame de plan bleu, gestion des plaintes, suspicion de maltraitance, ...
- ➔ Des guides pratiques accompagnent les professionnels dans l'utilisation des outils numériques : « guide de la déclaration » et « guide du traitement d'un EI ».

La diffusion de ces documents est soutenue par des supports pédagogiques ciblés, notamment les « flash-infos qualité » (16 en 2024), qui permettent de relayer les nouveautés documentaires et les bonnes pratiques.



ÉVALUATIONS ET RECONNAISSANCE DES PRATIQUES

En 2024, 11 évaluations HAS ont été réalisées :

- 4 sur l'Oise,
- 2 sur l'Essonne,
- 3 sur la Seine-et-Marne,
- 2 sur l'Indre-et-Loire.

La moyenne obtenue sur les critères impératifs est de **3,5/4**, avec **7** étoiles attribuées pour des pratiques jugées exemplaires, notamment :

- La préservation des relations sociales et affectives,
- L'accueil et l'intégration des nouveaux professionnels,
- La sensibilisation régulière aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP).



COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET CULTURE QUALITÉ

- La culture qualité a été renforcée par :
- 16 flashes info qualité diffusés,
 - Des journées thématiques (sécurisation du circuit du médicament, hygiène des mains),
 - Des participations à des webinaires (STARAQs, accompagnés traceurs),
 - Des outils FALC et kits CVS.



La semaine « Hygiène des mains » (du 13 au 17 mai) a mobilisé 15 établissements autour d'activités de sensibilisation.

La journée du 29 janvier a réuni une trentaine de professionnels autour des enjeux de la sécurisation du circuit du médicament.



ÉCOUTE DES USAGERS ET FAMILLES

Un questionnaire de satisfaction, coconstruit avec un administrateur représentant des familles, a été diffusé via AGEVAL dans 16 établissements (internats et externats, enfance et adulte).



GESTION PROACTIVE DES RISQUES

Le déploiement du logiciel qualité AGEVAL a marqué une avancée majeure. Après 9 mois de paramétrage et de tests, plusieurs établissements ont adopté le module « Déclarations » pour la gestion des événements indésirables (EI), tout en conservant un support papier en cas d'indisponibilité. En 2024, 146 EI ont été déclarés sur la plateforme Ageval dont 8 graves avec déclaration à l'ARS. Une procédure révisée, accompagnée de guides pratiques, a été diffusée à l'ensemble des professionnels.



241
réponses ont été recueillies
(taux de retour : 31 %)

★ **8,2/10** ★
Note moyenne

94%
de satisfaction concernant
la relation avec les
professionnels



DSI

DIRECTION DU SYSTÈME D'INFORMATION

Gestion des données et des accès au Système d'Information et dématérialisation



COUVERTURE WIFI : ENFIN !

Le déploiement des infrastructures Wifi sur l'ensemble des établissements Cesap a pris fin en 2024. Cette installation a répondu à un objectif de facilitation de la traçabilité des accompagnements et des soins que les professionnels réalisent auprès des personnes accompagnées. Elle est aussi au rendez-vous des besoins croissants de communication et de digitalisation internes.

LA TÉLÉPHONIE : MODERNISATION

10 établissements ont migré leur téléphonie fixe en VoIP et abandonné leur autocom PABX. Les 2^{ème} et 3^{ème} vagues sont prévues jusqu'en septembre 2025.

Un appel d'offre téléphonie mobile pour tous les professionnels équipés d'un portable a été réalisé. La gestion de la flotte centralisée au siège de Cesap est désormais pilotée via une console.



CYBERSÉCURITÉ : SE PRÉMUNIR

Cesap poursuit le déploiement de pratiques, technologies et mesures visant à protéger ses systèmes d'information, ses réseaux, ses logiciels et ses données contre les menaces numériques, telles que les cyberattaques, les fuites de données et les accès non autorisés.





SERVICES SOCLES ESMS NUMÉRIQUE : DE LENTS PROGRÈS

La mise en place des services socles ESMS Numérique s'est poursuivie dans le courant de l'année 2024.

L'Identité Nationale de Santé est opérationnelle dans le DUI IMAGO.

Le DMP des usagers est alimenté de façon automatique depuis début novembre 2024 par les comptes rendus médicaux, des prescriptions médicales des médecins de Cesap, par le dossier de liaison d'urgence et les résultats d'analyses de biologie médicale.

La Messagerie Sécurisée de Santé est opérationnelle pour l'envoi de message.

LE SI FINANCIER : OBJECTIF PRESQUE ATTEINT



La dématérialisation des factures et des processus achats sur l'outil Zeendoc s'est déployée sur le Pôle Ouest en Seine, le Pôle Indre-et-Loire, le Pôle Seine-et-Marne et le Pôle Grand Paris Nord. Le projet sera finalisé en septembre 2025.

LE SI RH : BEAUCOUP À FAIRE !

L'outil de Business Intelligence "My Report" facilite la production mensuelle des indicateurs RH et permet le contrôle budgétaire des dépenses de personnel par les directions et équipes support.

Le logiciel OCTIME a été migré en mode SAAS chez l'éditeur, dans la continuité de la politique d'externalisation des hébergements des logiciels métiers de Cesap. C'était une nécessité pour déployer la version 11 du logiciel, annoncée par l'éditeur pour 2025.

Les travaux pour rendre le logiciel plus lisible et plus fonctionnel d'utilisation se poursuivent. Il y a désormais interfaçage des données du personnel (en CDI et CDD) entre le logiciel de gestion des temps et le logiciel de paie. Ces interfaces réduisent les tâches en double saisie, sécurisent la fiabilité de la donnée, et permettent un gain de temps important pour la fonction support RH et les chefs de service.

Depuis décembre 2024, les documents de fin de contrat (attestation France Travail, solde de tout compte, certificat de travail) sont générés automatiquement à partir du logiciel de paie et déposés sur le coffre-fort électronique de 97% des salariés de Cesap. Ceci permet la suppression complète de ces tâches pour les équipes administratives et RH, (éditions des documents, circuit de signature, mise sous pli et envois postaux).

CERE

CONSEIL DES ÉTUDES, RECHERCHES ET ÉVALUATION

Le CERE (Conseil des Etudes, Recherches et Evaluation) s'est réuni à deux reprises en 2024 autour des sujets suivants :

1

Le projet CAA développé au sein de Cesap, par Sabine DOS SANTOS, chargée de mission CAA.

La thèse de Elise MARCEAUX-DUFOUR sur : « Explorer des signaux comportementaux et physiologiques d'adultes polyhandicapés : vers un enrichissement de leurs possibilités de communication ». 15 personnes en situation de polyhandicap accueillies en EAM ont été filmées de façon standardisée lors de l'émission de 10 stimuli auditifs émotionnellement variés. Les mimiques, postures, mouvements (...etc.) ont été observés et interprétés à la fois par un référent éducatif et par un parent, puis classés selon un jugement négatif, positif ou neutre. Il s'agissait de dépister des manifestations, si minimes soient-elles, pouvant avoir une valeur de communication.

2

3

Le rôle et l'expérience de la FIRAH expliqué par son secrétaire général en personne, Mr. Chervin, avec la recherche participative, son financement, les appels à projets et le transfert des connaissances auprès des professionnels de terrain.

4

L'inscription du polyhandicap dans le champ des maladies de causes rares avec le Dr. Marie Hully de l'hôpital Necker Enfants-Malades, qui a expliqué le développement et le rôle des centres de référence et de compétence.

Par ailleurs, après une phase d'analyse des données recueillies en 2023, Les grilles d'Analyse de l'Adéquation des Méthodes d'Accompagnement des Personnes Polyhandicapées (GAMAPP) ont été finalisées et sont en cours d'édition.

SERVICES AUX COLLABORATEURS



Nous avons poursuivi notre objectif de mieux faire connaître aux salariés de l'association les services dont ils peuvent bénéficier à titre personnel qui constituent des leviers importants en termes de pouvoir d'achat et de santé au travail :

- Campagne de communication « Lunettes pour Tous » permettant zéro reste à charge pour le salarié et sans impact sur le compte de résultat de notre protection sociale complémentaire
- Déploiement et communication sur l'accès à la plateforme Welii pour l'ensemble des salariés adhérents à notre complémentaire santé
- Interventions sur site de nos partenaires d'Action Logement et de Malakoff Humanis
- Sensibilisation des salariés aux aides et droits dont ils peuvent avoir besoin en tant qu'aidant familial
- Sensibilisation des salariés à l'accès à la prime d'activité
- Accès gratuit à la plateforme Projet Voltaire pour améliorer ses compétences en maîtrise écrite et orale de la langue française, de la rédaction des courriels, de la langue des signes et du FLE, etc.
- Prise en charge à 100% par l'employeur de l'adhésion à Hello Adere, plateforme d'achats en ligne permettant des économies sensibles sur les dépenses de loisir et du quotidien

RESSOURCES HUMAINES

BILAN SOCIAL



1 494
salariés au 31/12/2024

Soit **10** de plus qu'en 2023

Presque
9 ANS
d'ancienneté

En légère
baisse par
rapport à
2023



QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

99/100

Index égalité
professionnel



Direction générale

33%
d'hommes / **67%**
de femmes

Bureau

63%
d'hommes / **37%**
de femmes

IMMOBILIER

Les réponses favorables aux AMI Plan Inclus'IF 2030 et les extensions de places obtenues ont nécessité de trouver des locaux adaptés pour développer ces nouvelles activités :

FOCUS PÔLE OUEST EN SEINE

Extension des 20 places de l'externat Les Cerisiers dans les locaux de Green Park à Nanterre adjacents aux locaux du SESSAD Les Cerisiers (824 m² supplémentaires).

Des locaux plus spacieux pour intégrer les 20 places supplémentaires du SESSAD Graine d'Etoile (609 m²) rue des Chantiers à Versailles, qui permettront également d'héberger la direction du Pôle,

FOCUS PÔLE GRAND PARIS NORD

→ 158 m² de locaux supplémentaires pour accueillir les 13 places du Dispositif d'Accueil Renforcé du SESSAD Les Feuillantines à Deuil-

La-Barre avec des travaux à finaliser en 2025. Deux projets ont été finalisés pour améliorer la qualité des accueils et des conditions de travail :

- Agrandissement du SESSAD Les Petits Explorateurs (+76 m²) pour créer un espace de motricité et détente au sol, un espace de travail à table, la création de 2 bureaux supplémentaires, une salle de réunion et un espace repas pour les professionnels.
- Climatisation de l'EEAP Les Cerisiers à Rueil-Malmaison.

L'EEAP La Loupière a acquis un terrain mitoyen de 600 m² permettant de créer des places de parking et de disposer d'une réserve foncière pour de futures extensions.

Enfin, retour des équipes du siège et de Cesap Formation en avril, dans les locaux de la rue de la Glacière, après une rénovation rondement menée, qui offre des conditions de travail et un espace de co-working grandement améliorées et embellies.



GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

L'arrêté des comptes 2024 se solde par un déficit de 912K€ avec 116 066 K€ de produits et 116 978K€ de charges.

LES PRODUITS D'EXPLOITATION

113 846 K€

Les produits liés à l'activité de 103,6 M€ sont en augmentation de 1% en raison de l'augmentation de la Dotation Globale de Financement et des Crédits Non Reconductibles perçus.

- ➡ Dotation de l'ARS et CNR : 100,3 M€ soit +0,6 M€
- ➡ Forfaits journaliers : 1,8 M€, stable
- ➡ Recettes Cesap Formation : 1,7M€, stable

LES REPRISES DE PROVISIONS

SE MONTENT À 6,2 M€ SOIT 1 M€ DE MOINS QUE L'ANNÉE DERNIÈRE :

- ➡ Reprise totale de la PIDR 2023 (produit de l'extourne 2023 de +4,9 M€) ;
- ➡ Réductions de cotisations sociales sur les bas salaires de 762 K€
- ➡ Dépréciation des créances pour 255 K€,

LES AUTRES PRODUITS

DE 1,2 M€ SONT EN AUGMENTATION DE 0,4 M€ :

- ➡ Remboursements de formations professionnelles (418 K€),
- ➡ Subventionnement des contrats aidés (179 K€)
- ➡ Régularisations de charges 2023 et des remboursements d'assurance.

LES PRODUITS FINANCIERS

1 341 K€

Les produits financiers générés par les placements Cesap sont en lien avec les projets immobiliers et de travaux nécessitant des emprunts. Ces produits ont pour vocation à réduire la charge financière des emprunts en cours pour les établissements de Cesap.



COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
TOTAL II	116 912 828	115 530 059
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-2 613 139	-838 526
PRODUITS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations financières	1 341 173	887 550
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	55 465	
TOTAL III	1 341 173	943 014
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	32 414	35 643
TOTAL VI	32 414	35 643
RESULTAT FINANCIER (III - VI)	1 308 759	907 371
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	90 050	79 447
Sur opérations en capital	372 999	418 006
Reprises sur provisions et transfert de charges	415 388	650 221
TOTAL III	878 436	1 147 675
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	23 490	116 767
Sur opérations en capital	42 663	12 462
Dotat° aux provisions réglementées : réserves des PV nettes d'actif	3 000	23 023
Dotat° aux provisions except.	417 039	1 019 567
TOTAL III	486 192	1 171 819
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III - VI)	392 244	-24 145
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	-912 135,11	44 701,03



GOUVERNANCE ET ORGANISATION

BUREAU



Florence LIANOS
présidente



Anne-Marie BOUTIN
vice-présidente



Joël DELGOVE
vice-président



Isabelle DESGUERRE
vice-présidente



Jean-François DAGOIS
secrétaire général



Brahim El Farhane
secrétaire général-adjoint

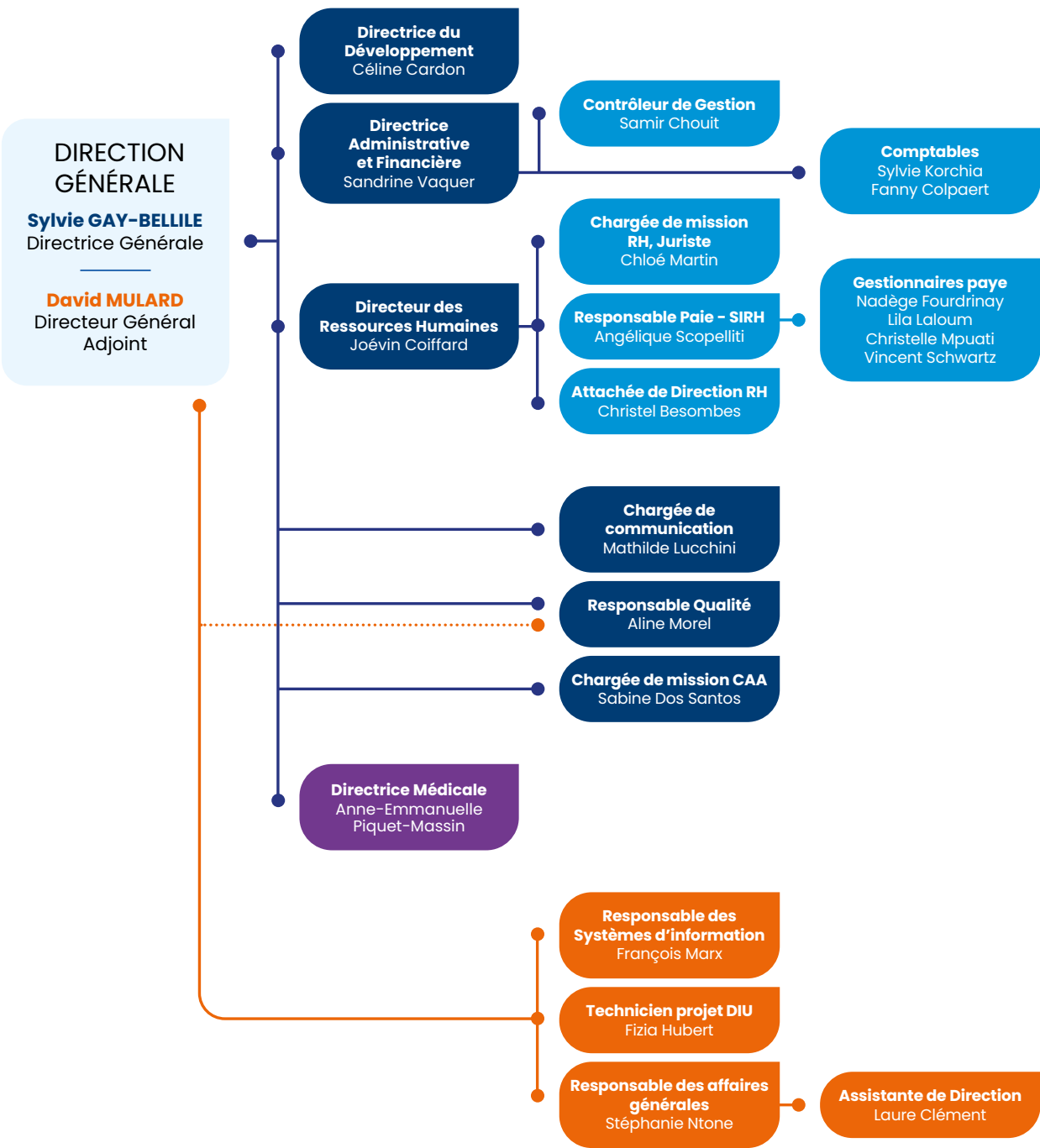


Pierre MARCENAC
trésorier



Michel JACOB
trésorier adjoint

L'ÉQUIPE DE DIRECTION GÉNÉRALE



PÔLES, ÉTABLISSEMENTS, SERVICES ET DISPOSITIFS

PÔLE INDRE-ET-LOIRE

DAME Château de Launay

Château de Launay
37380 REUGNY
Tel : 02 47 29 88 40
chateaudelaunay@cesap.asso.fr

MAS le Solarium

Château de Launay
37380 REUGNY
Tel : 02 47 29 87 92
chateaudelaunay@cesap.asso.fr

SESSAD « Aux p'tits stimuli »

8 Bis rue Daniel Mayer
37100 TOURS
Tel : 02 45 34 23 79
chateaudelaunay@cesap.asso.fr

PÔLE GRAND PARIS NORD

SESSAD Des Feuillantines

30 rue Haute
95170 DEUIL-LA-BARRE
Tel : 01 34 50 12 12
secr.sesad95@cesap.asso.fr

EEAP SESSAD La Colline

76-82 rue Pixérécourt
75020 PARIS
Tel : 01 40 33 84 40
secr.colline@cesap.asso.fr

LE CAP VERT- SESSAD et EEAP

1 à 7 Allée de Bragance
93320 LES-PAVILLIONS-SOUS-BOIS
Tél : 01 41 55 19 17
compta.lecapvert@cesap.asso.fr

PÔLE GRAND PARIS SUD

EEAP & SESSAD Le POUJAL

14 rue Marcel Bierry
94320 THIAIS
Tel : 09 74 04 72 73
lepoujal@cesap.asso.fr

MAS La Cornille – EMA

20 rue Pierre Bigle
940320 THIAIS
Tel : 01 46 81 00 26
secr.cornille@cesap.asso.fr

SESSAD & CAFS Le Carrousel

7 Villa Montgolfier
94410 SAINT MAURINCE
Tel : 01 49 76 16 30
lecarrousel@cesap.asso.fr

EEAP-PCPE-EMA l'Ormaille

1 rue de la Fontaine St Mathieu
91440 BURES-SUR-YVETTE
Tel : 01 69 07 52 58
secr.ormaill@cesap.asso.fr

SESSAD Les petits explorateurs

17 bis boulevard Aguado
91000 EVRY
Tel : 01 64 97 94 00
secr.sesad91@cesap.asso.fr

PÔLE OUEST EN SEINE

SESSAD Graine d'Étoile

30 rue de la Ceinture
78000 VERSAILLES
Tel : 01 39 53 34 96
sessad78@cesap.asso.fr

EEAP Les Cerisiers

29 rue du Docteur Guionis
92500 RUEIL MALMAISON
Tel : 01 41 39 91 50
secr.externat.lescerisiers@cesap.asso.fr

EEAP – PCPE – SESSAD Les Cerisiers

73 rue Henri Barbusse
92000 NANTERRE
Tel : 01 55 17 37 10
secr.sesad.lescerisiers@cesap.asso.fr

PCO 92 – PDAP Sud

92 32-36 rue de Bellevue
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
Tel PDAP : 01 89 29 13 14
Tel PCO : 01 89 29 13 15
PCO : secr.pco92@cesap.asso.fr
PDAP : secr.pdap92@cesap.asso.fr

CAMSP – Antenne BOULOGNE

32-36 rue de Bellevue
92100 BOULOGNE
Tel : 01 41 10 07 25

CAMSP – Antenne Châtillon

22 Boulevard de Stalingrad
92320 CHATILLON
Tel : 01 55 58 10 40

EEAP Les Heures Claires

2 chemin du Gallicet
78840 FRENEUSE
01 30 63 24 00

CAMSP – Les loupiaux

45 avenue de la division Leclerc
92290 CHATENAY-MALABRY
tel : 01 80 87 84 40
secr.campsloupiaux@cesap.asso.fr

PÔLE OISE

MAS La Claire Montagne

54 rue de Fay
60600 CLERMONT
Tel : 03 64 20 20 00
pole.oise@cesap.asso.fr

MAS Saint Roman

1 bis rue de Chantilly
60270 GOUVIEUX
Tel : 03 64 20 20 00
pole.oise@cesap.asso.fr

EEAP La Claire Montagne

54 rue de Fay
60600 CLERMONT
Tel : 03 64 20 20 00
pole.oise@cesap.asso.fr

Externat des Sables

13 bis rue Victor Hugo
60600 CLERMONT
Tel : 03 64 20 20 00
pole.oise@cesap.asso.fr

Externat du Moulin Saint Blaise

324 rue du Moulin Saint Blaise
60400 NOYON
Tel : 03 64 20 20 00
pole.oise@cesap.asso.fr

Sessad Les Colibris

13 bis rue Victor Hugo
60600 CLERMONT
Tel : 03 64 20 20 00
pole.oise@cesap.asso.fr

DASMO

13 bis rue Victor Hugo
60600 CLERMONT
Tel : 03 64 20 20 00
pole.oise@cesap.asso.fr

PÔLE SEINE-ET-MARNE

EEAP – SESSAD La Loupière

Chemin du Canal
CS 70658 77334 MEAUX Cedex
Tel : 01 60 25 31 77
accueil.loupiere@cesap.asso.fr

Plateforme MAS La Clé des Champs

Rue des Marguerites
77420 CHAMPS-SUR-MARNE
Tel : 01 60 37 71 70
cledeschamps@cesap.asso.fr

ÉQUIPE RELAIS HANDICAPS RARES

22 boulevard de Stalingrad
92320 CHATILLON
Tel : 01 42 31 07 85
iledefrance@erhr.fr

CESAP FORMATION / DOCUMENTATION / RESSOURCES

62 rue de la Glacière
75013 PARIS
Tel : 01 53 20 68 58

PARTENARIATS ET COOPÉRATIONS

Cesap entretient de nombreux partenariats et coopérations tant au niveau national que local, avec des entités publiques, des organisations professionnelles, des partenaires privés, des associations ou des fondations.

Ces liens ont toujours eu pour objectif principal de faire avancer la cause du polyhandicap et, au fil du temps, du handicap rare et complexe, mais aussi, du dépistage et de l'accompagnement précoce. Ils permettent aussi de financer ou d'apporter un soutien technique pour des actions de conseil et de formation des professionnels ou encore pour des projets innovants, tous champs confondus.

ASSOCIATIONS OU INSTANCES PROFESSIONNELLES NATIONALES AUXQUELLES CESAP ADHÈRE OU PARTICIPE



GLOSSAIRE

PRINCIPAUX SIGLES UTILISÉS DANS CE DOCUMENT

- AES** | Accompagnants éducatifs et sociaux
- AMI** | Appel à Manifestation d'intérêt
- ARS** | Agences régionales de Santé
- CAA** | Communication Alternative et Améliorée
- CAFS** | Centre d'accueil familial spécialisé
- CAMSP** | Centre d'action médico-sociale précoce
- CPOM** | Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens
- CVS** | Conseil de la vie sociale
- DAME** | Dispositif d'accompagnement médico-éducatif
- DASMO** | Dispositif d'accompagnement et de soins en milieu ordinaire
- DUI** | Dossier de l'utilisateur informatisé
- EEAP** | Établissement pour enfants et adolescents
- EMAS** | Équipe mobile d'appui médico-social à la scolarisation
- EME** | Établissement médico-éducatif (externat / semi-internat)
- EAM** | Etablissement d'Accueil Médicalisé
- ERHR** | Equipe Relais Handicaps Rares
- FALC** | Facile à lire et à comprendre
- HAD** | Hospitalisation à domicile
- HAS** | Haute autorité de santé
- IME** | Institut médico-éducatif
- MAS** | Maison d'accueil spécialisée
- MDPH** | Maison départementale pour le handicap
- NAO** | Négociations annuelles obligatoires
- PCPE** | Pôle de compétences et de prestations externalisées : dispositif souple et innovant qui permet d'apporter une réponse individualisée ajustée aux besoins les plus complexes
- PCO** | Plateforme de coordination et d'orientation
- PDAP** | Plateforme de diagnostic autisme de proximité
- QVCT** | Qualité de vie et conditions de travail
- SESSAD** | Service d'éducation spéciale et de soins à domicile
- TED** | Troubles envahissants du développement
- TND** | Trouble du neurodéveloppement
- TSA** | Troubles du spectre autistique
- UEEP** | Unité d'enseignement pour élèves polyhandicapés

Crédits photos : Bertrand Desprez • Conception et réalisation : Cesap •
Graphisme : Laure Scheffel • Impression : Veoprint

Document imprimé sur papier FSC



.....



Cesap • Association reconnue d'utilité publique
62, rue de la Glacière 75013 Paris

Contact : communication@cesap.asso.fr
www.cesap.asso.fr